

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

Diplôme de formation approfondie en  
sciences médicales

- Université de Bourgogne - UB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Evaluation réalisée en 2015-2016

### Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé, sport, psychologie

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM), piloté par l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences de la santé, a pour objectif l'acquisition des compétences génériques nécessaires aux étudiants pour exercer par la suite en milieu hospitalier ou ambulatoire, et de compétences professionnelles en vue d'une spécialisation par l'intégration en 3<sup>ème</sup> cycle du cursus des études médicales.

Le diplôme sanctionne le 2<sup>ème</sup> cycle des études en vue de l'obtention du diplôme d'état de docteur en médecine, tel que défini par l'arrêté du 8 avril 2013, et se compose de trois années (MM1, MM2 et MM3) validées par l'obtention de 120 crédits européens (european credit transfer system - ECTS), conférant le grade de master.

Le principal objectif de la formation est la préparation des étudiants à une poursuite du cursus des études médicales (internat). Il comprend l'acquisition des connaissances relatives aux processus physiopathologiques, à la pathologie, aux bases thérapeutiques et à la prévention, une formation à la démarche scientifique, un apprentissage du raisonnement clinique et des compétences génériques nécessaires à une spécialisation au cours du 3<sup>ème</sup> cycle.

L'acquisition des compétences génériques repose sur l'intégration d'enseignements théoriques et de stages cliniques en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire selon les modalités définies par l'unité de formation. L'enseignement des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années est découpé en trimestre, afin d'être en adéquation avec l'enseignement clinique, et comprend un tronc commun de 13 unités d'enseignement (UE) dont 11 unités transdisciplinaires regroupant 362 items définis au niveau national, une unité de formation générale à la recherche et des stages. La 3<sup>ème</sup> année est actuellement toujours régie par l'arrêté du 4 mars 1997 et fera l'objet d'une mise en conformité en 2016.

L'architecture du DFASM est structurée conjointement avec l'UFR de médecine de Besançon.

La formation est accessible aux étudiants titulaires du Diplôme de formation générale (DFG) en sciences médicales, ainsi qu'aux étudiants étrangers titulaires d'un diplôme de médecin sanctionnant des études accomplies dans un établissement d'enseignement supérieur, quelle que soit leur nationalité, selon les conditions précisées par la réglementation et sous réserve d'un classement en rang utile à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année.

Les enseignements théoriques et cliniques sont dispensés en parallèle sur le site de l'UFR des sciences de la santé de l'Université de Bourgogne - UB, au centre hospitalier universitaire (CHU) de Dijon, chez les maîtres de stage universitaires agréés ou dans les établissements conventionnés (Centre Georges-François Leclerc, centres hospitaliers périphériques).

### Synthèse de l'évaluation

La structure, les objectifs et les modalités pédagogiques de l'offre de formation sont en adéquation avec les recommandations définies dans les prérogatives de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au DFASM et conférant le grade de master. Les modalités de la réforme LMD sont également respectées par un découpage en UE et une validation d'ECTS, à l'exception d'une semestrialisation clairement définie.

Les enseignements théoriques et pratiques sont dans la continuité des compétences acquises au cours du DFG en sciences médicales et sont cohérents avec les objectifs de la formation, par une préparation au concours de l'internat (épreuves classantes nationales - ECN) en vue d'une intégration du 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales. Les trois années de formation comprennent un tronc commun majoritaire et transdisciplinaire regroupant 362 items divisés en 13 UE, une UE de formation à la recherche, et une UE regroupant l'enseignement pratique sous forme de stages et de gardes. Des UE librement choisies sont également proposées, permettant aux étudiants d'acquérir des compétences additionnelles. L'offre de formation est présentée de manière claire et détaillée, offrant une bonne visibilité des connaissances et compétences acquises.

La formation présente un fort taux de mutualisation de ses enseignements avec des formations internes et externes à l'établissement, avec la mise en place d'enseignements communs aux circonscriptions de pharmacie, maïeutique et aux formations paramédicales, un accès à la recherche par le biais de la 1<sup>ère</sup> année de master *Biologie et produits de santé - BIOPS*, et une répartition des enseignements en accord avec les UFR des sciences pharmaceutiques et des sciences médicales de Besançon.

La professionnalisation de la formation se traduit par un nombre important de stages en milieu professionnel (hospitalier ou médecine générale) et une évaluation performante à la fois quantitative, par une mise en situation clinique et l'obtention d'un certificat de compétences cliniques, et qualitative par un suivi individualisé de l'étudiant et la validation des gestes et compétences acquis. Les intervenants extérieurs à l'établissement, issus du monde professionnel, ne sont toutefois pas clairement identifiés.

L'utilisation des outils numériques dans l'offre de formation mériterait d'être approfondie.

Le positionnement socio-économique de la formation est en adéquation avec la carte régionale des formations aux métiers de la santé, de même que son positionnement scientifique en termes de laboratoires labellisés, de rattachement à une école doctorale, et des relations développées entre l'établissement et le milieu professionnel, facilitant l'accès aux étudiants à une formation à la recherche. L'établissement présente également des partenariats bien établis avec les associations étudiantes, facilitant ainsi les échanges nationaux et internationaux (systèmes SCOPI et SCPE), et permettant aux étudiants la réalisation de stages dans une structure périphérique ou à l'étranger.

Le système d'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas clairement défini et devrait être précisé quant à son rattachement à un éventuel dispositif mis en place au sein de l'établissement.

#### Points forts :

- L'offre de formation est présentée de manière claire et détaillée, offrant une bonne visibilité des connaissances et compétences acquises.
- La politique de stages est en adéquation avec la formation, et dispose d'un système d'évaluation de qualité.
- La formation présente un fort taux de mutualisation au sein de l'établissement, par la mise en place d'enseignements communs aux autres formations médicales et paramédicales, un accès à la recherche par le biais de la 1<sup>ère</sup> année du master *BIOPS*, et une répartition des enseignements en accord avec les UFR des sciences pharmaceutiques et des sciences médicales de Besançon.
- Le positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économique est en adéquation avec la carte régionale des formations aux métiers de la santé et le milieu professionnel.

#### Points faibles :

- Manque d'information sur les moyens mis en œuvre quant à l'évaluation des enseignements par les étudiants et l'autoévaluation de la formation par l'établissement.
- Manque de visibilité quant à la future adéquation de la 3<sup>ème</sup> année avec l'ensemble de l'offre de formation.
- Les données chiffrées présentées dans le dossier transmis par l'établissement sont incomplètes et ne permettent pas de définir clairement l'orientation finale des étudiants admis en 3<sup>ème</sup> cycle.

#### Conclusions et recommandations :

Les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques sont en adéquation avec les recommandations décrites dans l'arrêté du 8 avril 2013 relatif à l'obtention du DFASM et sur les modalités précisées dans le cadre de la réforme LMD donnant équivalence du grade de Master. Le diplôme fait état d'une formation théorique et pratique de qualité, dans la continuité du DFG en sciences médicales et conduisant à la préparation au concours national (ECN) et à la pratique professionnelle. La présentation de l'offre de formation est claire et détaillée (dossier et annexes) permettant une bonne visibilité des connaissances et compétences acquises.

Le positionnement de la formation est cohérent avec la carte régionale et nationale des formations dans le domaine et dans les autres domaines de formation aux Métiers de la Santé. La formation à la recherche est favorisée par un environnement adapté en termes de laboratoires labellisés et de rattachement à une école doctorale. Le partenariat de l'établissement avec le milieu professionnel est également de qualité.

Une mise en conformité de la 3<sup>ème</sup> année du cycle est attendue, comprenant notamment un nombre total d'ECTS en adéquation avec la réforme (120 ECTS pour 133 ECTS actuellement). La place des outils numériques dans l'offre de formation et les processus d'évaluation des enseignements seront à développer.

## Analyse

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
1- Structure générale et modalités pédagogiques	Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont régies par l'arrêté du 8 avril 2013 portant création du DFASM. Le diplôme est validé par l'obtention de 120 ECTS. La formation se divise en trois années, comprenant un enseignement théorique permettant l'acquisition des connaissances scientifiques, représentant 13 UE dont 11 transdisciplinaires regroupant 362 items définis au niveau national, des UE librement choisies permettant l'acquisition de compétences additionnelles, une UE de formation à la recherche et une UE de stage. Les enseignements sont majoritairement dispensés sous forme de cours magistraux et enseignements dirigés (ED). La validation est basée sur un système de capitalisation d'UE (validation par obtention de la moyenne) avec possibilité de compensation intra-UE. Une possibilité d'enjambement avec « dettes » (2 UE ou 8 ECTS) est proposée aux étudiants entre les années MM1 et MM2.
2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles	La formation comprend une part importante d'enseignements mutualisés avec des formations internes et externes à l'établissement. Au sein de l'établissement, cette mutualisation se traduit par une coopération étroite avec la circonscription pharmacie (enseignements communs sous forme de séminaires), maïeutique et paramédicale (Institut de formation en soins infirmiers, aides-soignantes, masso-kinésithérapie). Une mutualisation de la formation avec le master <i>BIOPS</i> permet également l'accès des étudiants à une formation recherche. Une coopération étroite existe avec l'UFR des sciences médicales de Besançon donnant lieu à un accord sur la répartition commune de l'offre de formation.
3- Politique des stages	La validation du 2 <sup>ème</sup> cycle requiert la réalisation de 36 mois de stages et 25 gardes, regroupés au sein d'une UE, et permettant la validation de 18 ECTS. Les stages doivent être réalisés majoritairement au sein d'une structure hospitalière (découpage en quatre pôles de formation), mais également en médecine générale auprès d'un maître de stage agréé. L'évaluation des stages comprend une évaluation qualitative jugeant du comportement, de l'assiduité et de la participation de l'étudiant et donnant lieu à une validation des gestes et compétences pratiques, et une évaluation quantitative soumise à une épreuve de mise en situation clinique et à un exposé oral avec certification des compétences cliniques.
POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
4- Positionnement de la formation	L'UFR des sciences de la santé est le seul établissement de la région Bourgogne dispensant cette formation, répondant à un cahier des charges national et sanctionné par un examen final national avec classement. L'UFR entretient des liens étroits avec différents établissements et organismes, et notamment le CHU (enseignements académiques, stages cliniques, activité de simulation), les centres hospitaliers périphériques, le centre Georges François Leclerc, ainsi que les maîtres de stage universitaires en médecine générale et l'Agence régionale de santé (ARS). Une coopération étroite existe avec les circonscriptions de pharmacie, maïeutique et de formations paramédicales, et l'UFR de médecine de Besançon.  L'UFR est également rattachée à l'école doctorale <i>Environnement-santé</i> , avec un taux élevé (80 %) d'enseignants hospitalo-universitaires appartenant à des équipes de recherche labellisées, permettant l'accueil des étudiants dans le cadre de leur parcours recherche.
5- Partenariats	Des partenariats existent avec les associations d'étudiants dans le cadre d'échanges internationaux (système SCOPi) et nationaux (SCPE).

INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle	<p>La validation du 2<sup>ème</sup> cycle de formation ne permet pas une insertion professionnelle. La majorité des étudiants inscrits dans le parcours valident le DFASM (ECN basées sur un classement national sans obligation d'obtention de la moyenne) et poursuivent en 3<sup>ème</sup> cycle, à l'exception de quelques étudiants (10 par an) autorisés à reprendre en 2<sup>ème</sup> année de DFASM sous le statut d'auditeur afin de prétendre à un meilleur classement aux ECN.</p> <p>Aucune réorientation n'est enregistrée à l'issue du 2<sup>ème</sup> cycle. Une commission est mise en place pour la prise en charge des étudiants en échec et/ou abandon (3 à 8 par an).</p> <p>Les ECN avec dispersion nationale ne permettent pas d'obtenir des données relatives à l'orientation des étudiants entrant en 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
7- Eléments du pilotage	<p>La liste des enseignants issus du monde académique indique bien leur statut et leur appartenance. Les équipes pédagogiques pour les trois années du cycle comprennent respectivement 41/52/16 enseignants permanents issus du milieu académique (majoritairement hospitalo-universitaires et titulaires d'un doctorat et/ou d'une habilitation à diriger des recherches) et 13/25/4 enseignants extérieurs à l'établissement.</p> <p>Les moyens administratifs dédiés à la formation se composent de deux agents à temps plein et deux agents à temps partiel sous la direction du chef de scolarité.</p> <p>La détermination des objectifs, construction et évaluation de l'offre de formation sont sous la responsabilité du comité pédagogique en lien avec le conseil de l'UFR.</p> <p>Les jurys sont composés des enseignants intervenants dans la formation présidés par les responsables d'année.</p> <p>L'évaluation des enseignements est centralisée au sein du centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'université.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	<p>Les informations disponibles dans le bilan des effectifs montrent une augmentation importante sur cinq ans du nombre d'étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de DFASM sans toutefois présenter d'explications. Le taux de réussite des étudiants sur les trois années du parcours est stable, avec une augmentation importante depuis 2013-2014 en 2<sup>ème</sup> année du cycle.</p> <p>Le dossier ne fait état d'aucune réorientation professionnelle sur cinq ans.</p> <p>On ne dispose pas de données chiffrées concernant l'origine des étudiants (DFG en sciences médicales, passerelles, redoublements).</p>

# Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

